

Le Bulletin

Vol. 20, no. 1, Janvier 2019

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché



Dans ce numéro:

| | |
|-------------------------------|-----|
| Carnaval | p.1 |
| Mot du président de l'ARJT | p.2 |
| Plan de développement durable | p.3 |
| La patinoire | p.4 |
| Ballon-balai | p.4 |
| Soirées estivales | p.5 |
| Relais plein air | p.5 |
| Avis de décès | p.6 |



JARDINS TACHÉ

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS

Carnaval d'hiver

DIMANCHE 3 FÉVRIER, de 13h à 16h

Le Carnaval de l'ARJT sera de retour cette année. Venez célébrer l'hiver avec vos voisins au parc Saint-Dominique le dimanche 3 février de 13 h à 16 h.

Des collations et des boissons chaudes seront servies. La patinoire sera ouverte pour tous et il y aura des jeux et de l'animation pour les petits.

Deux nouveautés cette année

D'abord, de 14h à 15h, une partie de ballon-balai aura lieu où s'affronteront les citoyens des Jardins Taché et ceux de Val Tétreau dans le cadre d'une partie amicale. Les balais et ballons seront fournis, apportez seulement un casque.

Ensuite, des prix de présence seront tirés parmi les membres en règle de l'ARJT. Donc, si ce n'est déjà fait, apportez votre contribution de 2 \$ en échange de votre carte de membre.

Par ailleurs, si vous avez d'autres idées pour le carnaval, n'hésitez pas à nous contacter.

Au plaisir de vous y voir!

Mot du président de l'ARJT

Les Jardins Taché ont grandement évolué depuis la création de l'ARJT en 1959, et le quartier est encore appelé à changer. Il pourrait faire face à de nouvelles transformations dans les années à venir, que ce soit l'utilisation des terrains de la ville aux abords du parc Saint-Dominique, la redéfinition de la ferme Moore ou, bien sûr, l'avènement du système de transport sur rail. Il ne tient qu'à nous de faire en sorte que les changements s'opèrent dans la bonne direction.

De mon point de vue, l'ARJT a deux mandats principaux :

1. l'organisation d'activités qui soudent les liens entre les membres de la communauté;
2. la prise en compte des préoccupations des résidents et la défense de leurs intérêts en vue d'orienter les changements qui nous toucheront tous.

Pour y arriver, je travaille pour une deuxième année consécutive aux côtés des administrateurs réélus lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) en novembre dernier: Mélissa St-Onge (vice-présidente), Gilles Thériault (trésorier), William Desrochers (secrétaire) et Dominic Cliche (administrateur).

À cette belle équipe s'ajoute Sylvie Dostaler, nouvelle résidente de la rue des Orchidées depuis la fin de septembre. Pour Sylvie, la qualité de vie des gens du quartier est importante. C'est pourquoi elle a accepté avec joie l'invitation à se joindre au conseil d'administration de l'ARJT. Elle souhaite aider à maintenir et même à améliorer notre environnement, tout en organisant des activités sociales intéressantes.

Je suis particulièrement chanceux d'être épaulé par un conseil d'administration dynamique et engagé. Cependant, compte tenu des nombreux défis qui nous attendent, nous serions ravis d'avoir un peu d'aide. Si l'une de nos missions vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter. Il reste trois sièges vacants au conseil d'administration. Nous avons besoin de l'aide du plus grand nombre possible pour réaliser nos objectifs avec succès.

En terminant, je tiens à remercier Louise Surette pour le temps et l'énergie qu'elle a su consacrer à l'ARJT. Louise tire sa révérence après avoir siégé 5 ans au conseil d'administration, mais elle demeurera active à titre d'organisatrice des Soirées estivales, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin.

François-Yannick Vézina



Plan de développement durable pour Val-Tétreau

Les résidents de notre communauté sont très attachés à leur quartier. Ils apprécient la proximité du parc de la Gatineau, de la rivière des Outaouais et du centre-ville, l'accès aux transports en commun et la qualité de vie dans le voisinage.

Au cours des 30 dernières années, Gatineau s'est transformée. Or, les infrastructures, les services et la vocation de Val-Tétreau ont stagné. Malgré sa situation géographique enviable, le quartier propose peu de commerces de proximité et de services sportifs et culturels, municipaux ou autres, qui permettraient de dynamiser la vie sociale et de créer un véritable village urbain.

Les consultations menées à diverses reprises auprès des résidents du quartier, notamment en 2016, ont permis de relever certaines préoccupations, dont les suivantes:

- les déplacements piétonniers non sécuritaires aux abords du boulevard Tâché et autour de l'école primaire;
- la difficulté de rejoindre certains quartiers par les transports en commun hors heure de pointe;
- le danger de remplacement des logements existants par des logements plus coûteux;
- le manque d'infrastructures de sport et de loisir;
- la rareté et la disparition lente des commerces et services de proximité.

Depuis 2017, pour remédier à cette situation, un comité d'urbanisme s'affaire à la préparation d'un plan de développement pour Val-Tétreau. Grâce à cette initiative, les aspirations et les volontés des résidents pourront guider le développement de notre communauté au lieu que ce dernier se fonde uniquement sur des critères de rentabilité financière.

Ainsi, en plus d'engager les citoyens dans un processus de consultation tenant compte de leurs préoccupations, le comité d'urbanisme vise à proposer un plan de développement durable à la Ville de Gatineau afin que :

- le quartier soit considéré dans les plans d'aménagement du territoire;
- les règlements d'urbanisme ou de zonage appropriés soient modifiés ou mis en place pour faciliter la réalisation de cette vision.

Pour arriver à ces fins, le comité a analysé les préoccupations soulevées par les résidents, étudié les outils de développement disponibles et travaillé avec différents spécialistes, tels que des designers urbains et des architectes, afin de préparer un plan de développement socialement et économiquement viable pour Val-Tétreau. Une première ébauche pouvant servir de base à une discussion approfondie entre les résidents, les commerçants et les institutions du quartier est née de ces efforts.

Les prochaines étapes consistent à expliquer la démarche aux citoyens et à animer une discussion basée sur la proposition afin de cerner de manière plus précise les besoins et les désirs des résidents et utilisateurs du quartier. Par la suite, la démarche sera portée auprès des instances de la Ville afin d'inscrire les priorités sélectionnées dans les plans de développement de Gatineau.

Les discussions actuelles sur l'implantation d'un système de transport sur rail offrent une occasion en or pour mener cette discussion et établir nos préférences.

Surveillez les réseaux sociaux et votre boîte aux lettres... vous serez bientôt invités à des séances d'information et de consultation pour définir le plan de développement de Val-Tétreau pour les 20 prochaines années!

Patinoire

Les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied et ont pu ouvrir la patinoire juste avant la fin de l'année. Ils ont même mieux réussi que les équipes professionnelles du canal Rideau, ce qui n'est pas peu dire ! Chapeau à toute l'équipe! Avec un peu de chance et la coopération de dame nature, la saison s'annonce parfaite.

N'hésitez pas à donner un coup de main pour déneiger si vous passez dans le coin. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter par courriel (admin@jardinstache.ca).

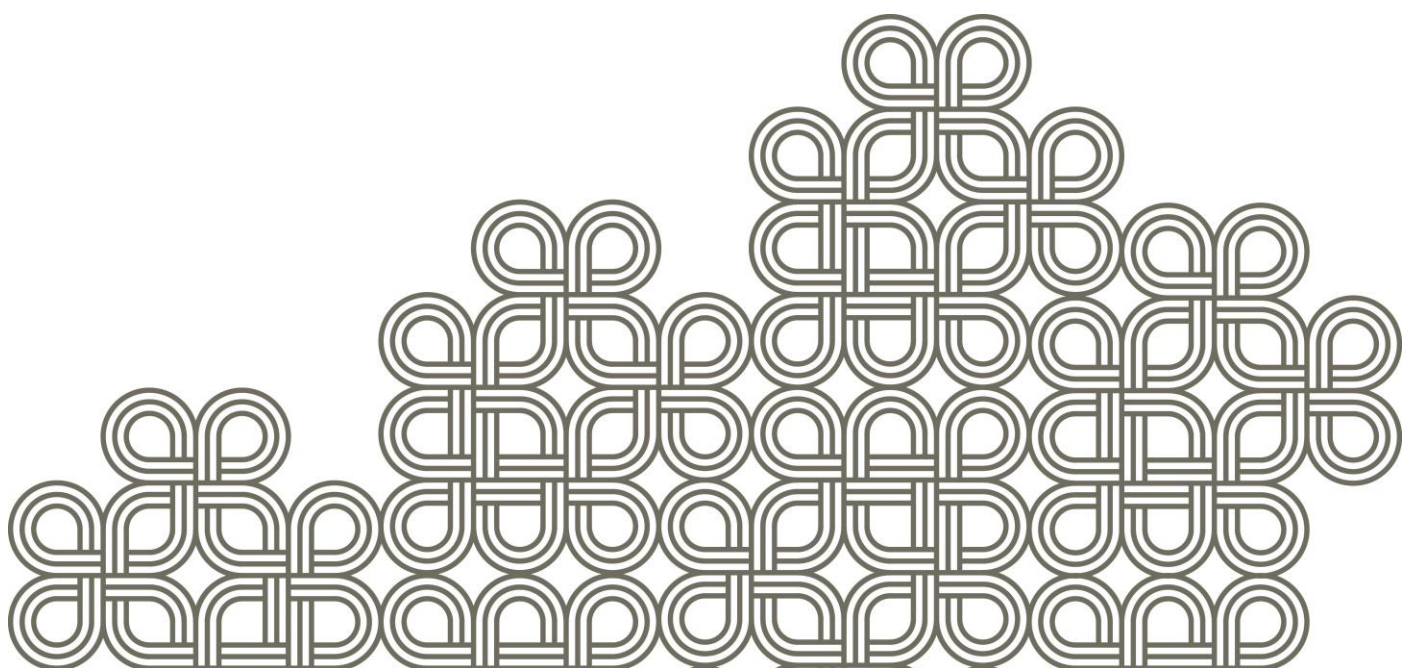
Information utile : Pour allumer les lumières de la patinoire, il faut appuyer sur le bouton vert de l'interrupteur, près de la boîte électrique. La dernière personne à quitter la patinoire est priée d'éteindre les lumières.

Ballon-balai

L'ARJT et l'Association citoyenne de Val-Tétreaul (ACVT) organisent une série de parties de ballons-balai (aussi appelé ballon sur glace) tout au long du mois de février. La première partie aura lieu à la patinoire Saint-Dominique le dimanche 3 février lors de notre fête de quartier. Chaque dimanche suivant, une partie sera organisée à la patinoire du Parc Moussette. Surveillez notre page Facebook pour les horaires.

Venez en grand nombre participer ou encourager les équipes. La logistique sera gérée sur place pour former les équipes, choisir les capitaines et trouver un horaire qui fera le bonheur du plus grand nombre. Enfilez vos meilleures bottes et apportez votre casque; l'ARJT fournit le reste de l'équipement. Du chocolat chaud et des beignets seront servis pour l'occasion.

ALLEZ HOP! L'important, c'est de bouger et de s'amuser!



Soirées estivales à venir



L'été s'achève et le dernier spectacle est le début du spectacle. D'autres ont réfléchi en suggérant d'avoir de la musique d'ambiance (jazz, classique, pop?) pendant le souper... que de bonnes idées! Pour les mettre en œuvre, il faut des bénévoles prêts à mettre la main à la pâte (sans jeu de mots!). Participer à l'organisation de ces soirées vous intéresse? Contactez Louise Surette au 819-770-5028 ou par courriel admin@jardinstache.ca et indiquez si vous voulez faire partie du comité organisateur, si vous connaissez des artistes à inviter ou simplement pour aider le jour des spectacles!

Relance du Relais plein air du parc de la Gatineau

Connaissez-vous le Relais plein air? Le chalet du Relais plein air, qui est maintenant géré par un organisme à but non lucratif, offre une infrastructure favorisant la pratique d'activités de plein air aux résidents de l'Outaouais. C'est un excellent point de départ pour vos randonnées pédestres, de Fat Bike, ou de ski de fond dans le parc de la Gatineau.

Le Relais plein air offre également la location de ski de fond et une salle de fartage. Au retour de votre expédition, réchauffez-vous au coin du feu au nouveau **café des Sentiers**, ouvert tous les jours de 9h à 20h.

Situé au 397 Boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau (voisin de l'école secondaire Mont-Bleu)



Décès de Me Renée Joyal

L'avocate qui a tenu tête à Dasken est décédée

Le 20 décembre dernier est décédée Me Renée Joyal. Alors qu'elle était jeune avocate, Me Joyal vivait sur la rue Moncion. En 1970, les entreprises Dasken ont voulu construire six immeubles en hauteur sur un terrain de la rue Saint-François dont le zonage ne serait pas apparu clair. L'Association des propriétaires des Jardins Taché, dirigée par l'avocate Renée Joyal, s'est alors opposée à ce projet. Me Joyal a donc entamé une contestation judiciaire au nom de l'Association et en son nom personnel se rendant jusque devant la Cour suprême du Canada. En décembre 1971, la Cour suprême trancha en faveur des citoyens. La Cour révoqua les permis de construction et ordonna la démolition, aux frais du promoteur, de ce qui avait jusque-là été construit. La démolition des édifices déjà commencé a également entraîné d'autres actions. Aujourd'hui, l'affaire Dasken demeure un cas étudié dans les cours d'urbanisme et de droit municipal du Québec.

Pour rappeler ces événements, une sculpture de Luc Paris, *Enfin le soleil*, réalisée à même les débris de fer et de béton des édifices, a été érigée au parc Sté-Thérèse. Cette œuvre d'art symbolise la victoire des résidents et le triomphe de la lumière du soleil brillant de nouveau sur le quartier, sans l'ombrage des édifices en hauteur. Un panneau d'interprétation intitulé *L'affaire Dasken* explique également aux passants le combat mené par Me Joyal.

